

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014

Date de convocation : 13 juin 2014

Date d'affichage : 25 juin 2014

Nombre de Conseillers : L'an deux mil quatorze, et le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 15 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 11 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 4 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 3 Secrétaire de séance : HUGONNIER J.
Votants :..... 14

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. - BERNARD Y. - DUBOURGEAT P. - MURAT SALOMON L. -
BOCHET A. - GRILLET L. - HUGONNIER J. - FEIGE J. - BOURNE A. - EIMER F. -
BERGER JC. -

Absents excusés :..... REY E. - PATEFFOZ V. - NANTAS G. - DA SILVA GOMES J.

Ont donné pouvoir : REY E. donne pouvoir à BERNARD Y.
PATEFFOZ V. donne pouvoir à DUBOURGEAT P.
DA SILVA GOMES donne pouvoir à MURAT-SALOMON L.

DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS DES SENATEURS

En vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014, le Conseil Municipal est réuni pour élire trois délégués et trois suppléants. Au 1^{er} tour de scrutin sont élus à la majorité absolue des suffrages :

- Délégués titulaires :	SIBUET-BECQUET Jean-Claude	13 voix
	REY Elisabeth	12 voix
	GRILLET Laurent	8 voix
- Délégués suppléants :	BERGER Jean-Claude	13 voix
	BERNARD Yves	13 voix
	EIMER Françoise	13 voix

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 JUIN 2014

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2013

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2013 :

Le rapport sur l'eau concernant l'année 2013 est présenté par M. le Maire.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 :

Le rapport sur l'assainissement concernant l'année 2013 est présenté par M. le Maire.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

TARIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

M. le Maire propose de maintenir les tarifs 2013 de l'eau et de l'assainissement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs suivants valables à compter du 1er octobre 2014 :

Eau potable

- Prime fixe annuelle pour l'eau potable par compteur :30,00 Euros
- M³ d'eau potable - tranche de consommation de 0 à 500 m³:1,05 Euro
- M³ d'eau potable - tranche de consommation > à 500 m³:0,60 Euro

Assainissement

- Prime fixe annuelle pour les compteurs raccordés au réseau d'assainissement :15,00 Euros
- M³ d'assainissement :1,15 Euro

Organisme public

- Redevance Agence de l'eau (le m³) :0,13 Euro

DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL DU SYMVALLEES

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux de mars 2014, la Commune doit délibérer pour désigner les délégués communs représentants les communes de Grésy sur Isère, La Bathie, Cruet, Saint Jean de Belleville et Montailleur au Conseil Syndical du Symvallées (Syndicat mixte de gestion des déchets des Vallées de Savoie).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les personnes ci-dessous comme délégués au SYMVALLEES :

- Titulaires : Alain DEDUC (La Bâthie)
 François GAUDIN (Grésy sur Isère)
 Francis PEISEY (Saint Jean de Belleville)
- Suppléants : Jean-Claude SIBUET-BECQUET (Montailleur)
 Céline PLAZE (Cruet)

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de MONTAILLEUR rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de MONTAILLEUR estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de MONTAILLEUR par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

QUESTIONS DIVERSES

Bibliothèque :

M. le Maire fait le point sur l'activité de la bibliothèque depuis la réouverture en novembre 2013. La fréquentation est en constante hausse avec 110 inscrits.

Les bénévoles ont organisé plusieurs animations :

- Lecture à haute voix pour les Aînés
- Lecture avec le foyer de vie le Solaret
- Activités (carnaval...) avec les enfants
- Tables thématiques
- Beaucoup de nouveautés
- Possibilités de réservation des livres en ligne sur le site de Savoie-biblio.

Pour la rentrée de septembre, toutes ces activités seront reconduites. Des séances avec l'école seront à améliorer selon les possibilités et volonté de l'école.

Une exposition sur la photo d'art est à l'étude pour le printemps 2015.

Fermeture le 4 juillet et réouverture le 15 septembre. Possibilité de prendre plus de livres pendant l'été.

M. le Maire et le Conseil Municipal remercient vivement l'Equipe des bénévoles : Simone VIALET, Lucienne FEIGE, Jocelyne REY, Renée SIMON, Silvia VARCIN, Yolande YUSTES et Véronique PARMIER.

Écoulement des eaux pluviales de Fournieux

Il est évoqué la problématique de saturation des écoulements pluviaux, dans le cas d'orage, de Fournieux : cette problématique sera naturellement prise en compte lors de l'extension des réseaux EU, qui est planifiée en 2017.

Entretien des voiries

A la suite des emplois partiels, un balayage est planifié, et sera effectué sous dizaine.

Dates à retenir :

29 juin : pain au four à pain de la Chagne par le Comité des fêtes

12 juillet : feu d'artifice au stade du Villard

20 septembre : repas sur l'allée des Platanes. Comme l'année dernière, un repas champêtre aura lieu sur l'allée des Platanes sur le concept de la fête de voisins (Chacun apporte des mets, qui seront mis en commun, la mairie fournit les boissons). Réservez dès maintenant cette date.

TRANSPORT SCOLAIRE RECTIFICATIF : horaires des transports scolaires pour la rentrée de septembre.

	Aller matin	Retour Mat	Aller AM	Retour AM
SAINT-VITAL	8H30		13H20	
MONTAILLEUR	8H40		13H30	
SAINT-VITAL	8H50		13H40	
MONTAILLEUR		11H50		15H55
SAINT-VITAL		12H00		16H05
MONTAILLEUR		12H10		16H15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Du 7 JUILLET 2014 au 25 AOUT 2014 :

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : Les lundis de 16 h à 18 h ou sur rendez-vous

Permanences du Maire et des Adjointes : Les permanences ne seront pas assurées. Vous pouvez prendre rendez-vous.